

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 29/07/2024 - 105724 - 2024 D 03658 - 929 946 515 - 59-GEJ

59-GEJ

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

57 Rue de Turbigo 75003 Paris

RCS PARIS 929946515

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 12/07/2024

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Gérant de la société SCI ABG, SCI au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 948 769 500, dûment représentée par Anthony Gutman, pour cause de démission en date du 12/07/2024.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer Mme Hanane Chapelle El Jamali, résidant 4 Place André Malraux 75001 Paris, de nationalité française, né(e) le 11/05/1978 à Casablanca Maroc, en qualité de Gérant à compter du 12/07/2024.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

Les Associés décident de nommer M. Anthony Gutman, résidant 57 Rue de Turbigo 75003 Paris, de nationalité française, né(e) le 27/03/1974 à Neuilly-sur-Seine 92200, en qualité de Gérant à compter du 12/07/2024.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

La société SCI ABG, associée, représentée par Anthony Gutman

Anthony Gutman

✓ Certified by  yousign

La société Un jardin sous la pluie SASU, associée, représentée par Wallace Holding

Wallace Holding

✓ Certified by  yousign

la société SCI ABG, ancienne Gérante, représentée par Anthony Gutman

Anthony Gutman

✓ Certified by  yousign

Mme Hanane Chapelle El Jamali, nouveau Gérant

Hanane Chapelle El Jamali

✓ Certified by  yousign

M. Anthony Gutman, nouveau Gérant

Anthony Gutman

✓ Certified by  yousign